



## ASSOCIATION Le RADO-Versoix

Centre de rencontres

Chemin César-Courvoisier, 1

CH - 1290 Versoix

Tél : 022 755.47.11

Courriel : [cr.lerado@fase.ch](mailto:cr.lerado@fase.ch)

Site internet : [www.lerado.ch](http://www.lerado.ch)

### CONTRAT DE LOCATION DU NEW GALAXY

Entre: désigné comme **responsable** (personne de 21 ans )

( \* champs obligatoires)

\*Nom: ..... \*Prénom: .....

\*Rue: ..... \*No: .....

\*CP: ..... \*Ville: .....

\*Téléphone: ..... \*Mobile: .....

Et : **L'association du Centre de Rencontres le Rado-Versoix**

Date d'utilisation : .....

Date de prise des clés : ..... Date de restitution des clés : .....

- ❖ Frais de location : CHF : .....
- ❖ Type d'utilisation : .....
- ❖ Nombre de participants (maximum 200) : .....
- ❖ Frais de nettoyage : .....

Par sa signature, le responsable confirme avoir pris connaissance des **conditions de location** au verso et les approuve. Il s'engage à les faire respecter. En cas de non respect, il en assume la pleine responsabilité.

Le responsable paie **les frais de location** et verse la **caution** à la signature du contrat. Un délai de payment peu être accordé mais pas au-delà de la **remise des clefs**.

Le responsable prendra les dispositions nécessaires afin de ne pas gêner le voisinage.

\*Versoix, le ..... 20.....

Pour le Rado-Versoix

\*Le locataire responsable

.....

.....

\*La ville de Versoix

.....

## CONDITIONS DE LOCATION

1. Les frais de location sont de CHF 350.- pour les résidents de la commune de Versoix et de CHF 650.- pour les non résidents.
2. Le responsable se présentera au rendez-vous fixé avec l'animateur pour la remise des clés et pour faire un état des lieux.
3. **La caution demandée est de CHF 500.-** et sera entièrement encaissée en cas de non-respect d'une ou de plusieurs clauses ci-mentionnées.
4. En cas de perte des clés, le responsable s'engage à supporter la totalité des frais de changement de serrures (env. CHF 1'500.-).
5. Les locaux et le terrain alentour sont placés sous la responsabilité et le contrôle du responsable, signataire du présent contrat.
6. En aucun cas la sortie de secours ne doit être utilisée comme entrée ou sortie du lieu, sauf en cas d'urgence.
7. Les locaux sont non fumeurs.
8. **La consommation d'alcool est strictement interdite aux mineurs.**
9. Les locaux ne pourront en aucun cas être utilisés à des fins lucratives.
10. Les locaux et le terrain devront être rendus en bon état et **propres**. Le sol doit être balayé et les surfaces hautes (bar, plan de travail et tables) ainsi que les WC nettoyés.
11. Tout dégât constaté sera facturé, le responsable en assumera l'entier des coûts.
12. Au moment de la fermeture, le responsable doit s'assurer que les lumières sont éteintes et que toutes les portes sont fermées **à clés**. Porte de secours comprise.
13. En cas de non observation des présentes conditions, l'association du RADO se réserve le droit de ne plus mettre à disposition les locaux et d'exiger une indemnité au responsable, signataire du présent contrat.

### Horaires de fermeture

La fermeture des locaux est à 02h00 les vendredis et samedis, à 24h00 (minuit) les autres jours de la semaine.

### Téléphone

Il n'y a pas de cabine téléphonique au New Galaxy. Il faut se munir d'un téléphone portable privé. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter Mr Carlos Da Silva, Vice-président, au 079 409 02 85.

### Déchets

À déposer dans les endroits spécifiques pour la récupération. **Ne pas déposer dans le container, du Cycle d'orientation, à l'entrée du New Galaxy.**

### Bouteilles vides en verre

À déposer dans les endroits spécifiques pour la récupération.